

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2231

21 septembre 2011

SOMMAIRE

Aberdeen Property Nordic Fund I SICAV-FIS	107087	Saint Tropez Immobilier S.A.	107084
Alfred Berg	107046	Sandix & Co S.A.	107085
Augur Financial Holding III S.A.	107088	Schaal Immeubles S.à r.l.	107076
Baker Hughes Luxembourg Holdings S.C.A.	107053	SCIP-Holding	107085
Black Tie Luxco S.à r.l.	107063	Scottish Financial (Luxembourg) S.à r.l.	107076
Carglass S.à r.l.	107052	SEB Optimus	107079
Compagnie Financière d'Alembert Spf S.A.	107045	SEB Optimus II	107084
FR Barra 6 S.à r.l.	107046	SECOLUX Management	107085
Invesco Asia RE Korea Holdings S.à.r.l.	107051	Second Atlas (IX) Lux S.A.	107044
Isis II S.à r.l. - SPF	107065	Severn Trent European Finance Limited	107077
Kheops Invest S.A.	107086	Shasa S.A.	107086
Kingswood S.à r.l.	107085	Shelbey Equity S.A.	107086
Meadwestvaco Spain S.à r.l.	107042	S.H.S. Plâtrage et Plafonnage S.à r.l.	107059
Molentor	107060	SISA Estate S.à r.l.	107086
Paradocs Research S.A.	107077	Siv-Holding	107087
Ray Investment S.à r.l.	107046	Snack Bosphore S.à r.l.	107087
RCR Industrial Flooring S.à r.l.	107045	Snack Bosphore S.à r.l.	107087
Real Associates S.A.	107050	Snack Pamuk Kale	107088
Real Associates S.A.	107050	Snack Pamuk Kale	107088
Rebound S.A.	107050	Société d'Investissements en Méditerranée S.A.	107088
Reducta Finance S.A.	107051	Société Holding de bois exotiques pour sciages et grumes	107077
Regus No. 1	107042	Sofidra S.A.	107082
Reseaux Tel Lux S.A.	107051	Spartan Capital S.à r.l.	107083
Restaurant-Café Kentucky s.à r.l.	107045	Spie BondCo 3	107083
Rio Bianco S.à r.l.	107059	Spotify Technology S.A.	107084
Rio Bianco S.à r.l.	107052	S.S.I. Partner AG	107075
Riverwells Investments S.A.	107052	StaGe Mezzanine	107083
Rosa S.A.	107052	Surfe S.A.	107083
Rotavax Luxembourg No. 1 S.à r.l.	107045	Telles Holding S.à r.l.	107080
Rotavax Luxembourg No. 2 S.à r.l.	107046	Vintners Propco S.à.r.l.	107076
Safety Technologies S.à r.l.	107075		
SAF-Holland S.A.	107083		

Regus No. 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 142.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2011106392/11.

(110121346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Meadwestvaco Spain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 297.589,80.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 1, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 159.099.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-first of July.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

MeadWestvaco International Holdings LLC, a limited liability company, incorporated and organized under the laws of Delaware, the United States of America, with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware (United States of America), registered with the Secretary of State, State of Delaware under number 3599321,

here represented by Mrs Linda STEIN, employee, with professional address at Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in New York (United States of America) on July 20th, 2011.

Such power of attorney after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for registration purposes.

The Sole Shareholder holds the entire share capital of MeadWestvaco Spain S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 159.099 (the Company).

The Company has transferred its registered office, principal establishment and place of effective management from Bilbao (Spain) to Münsbach (Grand-Duchy of Luxembourg) pursuant to a deed of Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, dated February 1st, 2011, which deed was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 729 of April 15th, 2011. The articles of association have not yet been amended since.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder owns all the two million nine hundred seventy-five thousand eight hundred ninety-eight (2,975,898) shares, with a nominal value of ten euro cents (EUR 0.10) each, representing the entire share capital of the Company, and the Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with Article 200-2 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended.

II. The Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

1. Transfer of the registered office of the Company from 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach to 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

2. Amendment of the provisions of Article 2.1., first sentence of the Articles of Association of the Company, to be read as follows:

“The registered office is established in Luxembourg.”.

3. Amendment of the representation of the Company and subsequent amendment of article 8.3., point (i) of the Articles of Association of the Company, to be read as follows:

“In case of plurality of managers and if both manager(s) of category A and manager(s) of category B are appointed, the company will either be validly committed towards third parties by (i) the joint signatures of two managers of category A or by (ii) the joint signatures of one manager of category A and one manager of category B.”.

4. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder hereby passes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach to 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 2.1., first sentence of the Articles in order to reflect the above changes so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 2.1. (First sentence).** The registered office is established in Luxembourg."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the representation of the Company and therefore subsequently amends article 8.3., point (i) of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 8.3.**

(i) In case of plurality of managers and if both manager(s) of category A and manager(s) of category B are appointed, the company will either be validly committed towards third parties by (i) the joint signatures of two managers of category A or by (ii) the joint signatures of one manager of category A and one manager of category B."

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to one thousand four hundred euro (EUR 1,400).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and that at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil onze, le vingt et un juillet.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

MeadWestvaco International Holdings LLC, une société à responsabilité limitée (LLC), constituée et organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware (Etats-Unis d'Amérique), enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 3599321,

ici représentée par Madame Linda STEIN, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York (Etats-Unis d'Amérique) le 20 juillet 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique détient l'intégralité du capital social de MeadWestvaco Spain S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec son siège social au 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.099 (la Société).

La Société a transféré son siège social, le principal établissement et le lieu de la gestion effective de Bilbao (Espagne) à Münsbach (Grand-Duché de Luxembourg) le 1^{er} février 2011 suivant un acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 729 du 15 avril 2011. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas encore été modifiés depuis.

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique est le détenteur de toutes les deux millions neuf cent soixante-quinze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (2.975.898) parts sociales de la Société avec une valeur nominale de dix cents (0,10 EUR) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, et l'Associé Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société conformément à l'Article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

II. L'Associé Unique désire prendre des résolutions sur les points suivants:

1. Transfert du siège social de la Société du 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach au 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

2. Modification de l'article 2.1., première phrase, des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est situé à Luxembourg.»

3. Modification du pouvoir de représentation de la Société et modification subséquente de l'article 8.3., point (i), des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«En cas de pluralité de gérants et si un ou des gérant(s) de catégorie A ainsi qu'un ou des gérant(s) de catégorie B sont nommés, la société sera valablement engagée envers des tiers soit (i) par la signature conjointe de deux gérants de catégorie A soit (ii) par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de la catégorie B.»

4. Divers.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach au 1, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 2.1., première phrase, des Statuts afin d'y refléter les changements ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.1. (Première phrase).** Le siège social est situé à Luxembourg.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le pouvoir de représentation de la Société et décide en conséquence de modifier l'article 8.3., point (i), des Statuts, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 8.3.**

(i) En cas de pluralité de gérants et si un ou des gérant(s) de catégorie A ainsi qu'un ou des gérant(s) de catégorie B sont nommés, la société sera valablement engagée envers des tiers soit (i) par la signature conjointe de deux gérants de catégorie A soit (ii) par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de la catégorie B.»

Estimation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à mille quatre cents (1.400. EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même la partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: L. Stein et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 26 juillet 2011. LAC/2011/33774. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107898/135.

(110123383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Second Atlas (IX) Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 162.188.

—
EXTRAIT

En date du 25 juillet 2011, M. Thomas Spencer Patrick, résidant professionnellement au Warwick Court, Paternoster Square, EC4M 7 DX, Londres, Royaume-Uni, a été désigné comme représentant permanent de la société Charterhouse Corporate Directors Limited, ayant son siège social à Paternoster Square, EC4M 7 DX, Londres, Royaume-Uni, inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 02260243, en remplacement de M. William Bruce Denne Dockeray.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 25 juillet 2011.

Pour la Société

Référence de publication: 2011106420/16.

(110122025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Restaurant-Café Kentucky s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9761 Lentzweiler, Maison 6.

R.C.S. Luxembourg B 103.781.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106393/9.

(110121255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Rotavax Luxembourg No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 116.912.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106395/9.

(110121814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Compagnie Financière d'Alembert Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 18.538.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 24.06.2011 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs JACQUEMART Laurent, 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, GILLET Etienne, 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, MARECHAL Joël, 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A.R.L. 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2017.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011106686/18.

(110122772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2011.

RCR Industrial Flooring S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.536.250,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 102.358.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RCR Industrial Flooring S.à r.l.

SGG S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2011106398/14.

(110121202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Rotavax Luxembourg No. 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 116.913.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106396/9.

(110121815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Ray Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 104.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106397/10.

(110121166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Alfred Berg, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 145.536.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée
Générale Statutaire tenue à Luxembourg le 15 juillet 2011*

En date du 15 juillet 2011, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Elle ratifie la décision du conseil d'administration du 31 octobre 2010 d'accepter la démission de Madame Ellinor Ortegren Johansson de son poste de membre du conseil d'administration à cette même date.

Elle renouvelle le mandat d'administrateur de Messieurs Sami Vartiainen, Soeren Ryttoft, Marnix Arickx avec adresse professionnelle 55, rue du Progrès, B-1210 Bruxelles, Madame Claire Collet Lambert et Monsieur Bernard Wester tous 2 avec adresse professionnelle 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange.

Elle renouvelle le mandat de réviseur d'entreprises de PricewaterhouseCoopers.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes pour l'exercice clôturé au 31 mars 2012.

Luxembourg, le 15 juillet 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ALFRED BERG

Signature

Référence de publication: 2011108236/21.

(110122050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

FR Barra 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.027,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 153.118.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eleven, on the seventh day of July, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of FR Barra 6 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.118 (the Company).

The Company has been incorporated on May 7, 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published on July 2, 2010 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 1365 (the Articles). The Articles have been amended several times and for the last time on

January 14, 2011 pursuant to a deed of Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1033 on May 18, 2011.

THERE APPEARED:

FR Barra 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.123, having a share capital of four hundred thousand five hundred forty nine United States Dollars (USD 400,549.-) (the Sole Shareholder),

hereby represented by Gilles Ralet, lawyer, with professional address at rue Edward Steichen 18-20, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder is the Company's sole shareholder and owns all the shares issued by the Company and representing the Company's entire share capital.

II. It results from the above that all the shares of the Company are represented at the Meeting.

III. The agenda of this Meeting is as follows:

1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation;

2. Appointment of FR Barra 1 S.à r.l. as liquidator of the Company (the Liquidator) with full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect liquidation deed;

3. Transfer of all the assets of the Company as liquidation proceeds and assumption of any unknown or hidden debts of the Company;

4. Construction of the liquidation of the Company as to be definitely terminated and cancellation of all the shares of the dissolved Company;

5. Full and entire discharge to the managers and the Liquidator for the performance of their assignment;

6. Maintenance of the corporate documents of the dissolved Company for a period of at least five (5) years at the former registered office of the Company situated at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

7. Granting special powers of attorney; and

8. Miscellaneous.

IV. The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Sole Shareholder considers itself as duly convened and declares to have perfect knowledge of the agenda which was communicated to it in advance and consequently waives all the rights and formalities it is entitled to for the convening of the Meeting.

V. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to dissolve and to liquidate the Company with immediate effect.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint itself as Liquidator of the Company (the Liquidator), which in its capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of this deed.

Declaration by the liquidator

The Liquidator hereby represented by Gilles Ralet, by virtue of a proxy given under private seal, declares that the Company's liquidation accounts have been prepared and show that the Company has no known and unpaid liabilities. In addition, the Liquidator in its capacity as sole shareholder of the Company also undertakes to irrevocably settle any presently unknown or hidden liabilities of the dissolved Company.

As a result the Liquidator resolves that the Company's liquidation can be immediately closed and that all the Company's assets can be distributed as liquidation proceeds to the Sole Shareholder.

Third resolution

As a result of the above, the Sole Shareholder resolves to distribute all the assets of the Company to the Sole Shareholder, as final repayment of the debt owed by the Company to its Sole Shareholder and, for the surplus if any, as liquidation proceeds and it resolves to irrevocably undertake to assume and settle any debts of the Company that are unknown or hidden at present.

The Company and its Sole Shareholder confirm that any debt owed to the Company by its Sole Shareholder will be transferred to the Sole Shareholder and as a result shall be extinguished by confusion.

Fourth resolution

The Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is to be construed as definitely terminated and closed and that all the shares of the dissolved Company have been cancelled.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves that full and entire discharge is granted to the managers and the Liquidator for the performance of their assignment.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves that the corporate documents of the dissolved Company shall be kept for a period of at least five (5) years at the former registered office of the Company situated at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Seventh resolution

The Company and the Sole Shareholder grant a power to any manager of the Company, any manager of ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. and any employee of ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A., each acting individually, with full power of substitution in order to prepare, file and publish any and all documents that are required, necessary or useful in connection with the closing of the Company's liquidation, its dissolution and/or the distribution of the assets of the Company as referred to at the third resolution above and/or the filing of the tax return(s) of the Company.

This power of attorney shall last for a period of one year from the date of execution of this deed.

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the Company as a result of the present deed, is approximately one thousand two hundred euro (€ 1,200.-).

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the representative of the appearing party, he signed together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

Le septième jour du moi de juillet de l'an deux mille onze, par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de FR Barra 6 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.118 (la Société).

La Société a été constituée en date du 7 mai 2010 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire demeurant à Luxembourg; Grand-Duché de Luxembourg, publié en date du 2 juillet 2010 auprès du Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 1365 (les Statuts). Les statuts ont été amendés plusieurs fois et pour la dernière fois en date du 14 janvier 2011 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié auprès du Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1033 le 18 mai 2011.

A COMPARU:

FR Barra 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social se situe au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 153.123, dont le capital social s'élève à quatre cent mille cinq cent quarante neuf dollars américains (USD 400.549,-) (l'Associé Unique),

représenté par Gilles Ralet, avocat, demeurant professionnellement au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé Unique est l'associé unique de la société et détient toutes les parts sociales émises par la Société et représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. Il résulte de ce qui précède que toutes les parts sociales de la Société sont représentées à l'Assemblée.

III. L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Dissolution de la Société et décision de mettre volontairement la Société en liquidation;
2. Nomination de FR Barra 1 S.à r.l. en tant que liquidateur de la Société (le Liquidateur) avec pleins pouvoirs pour signer, exécuter et délivrer tous les actes et documents, pour faire toute déclaration et pour accomplir tout ce qui est nécessaire ou utile pour rendre cet acte de liquidation effectif;
3. Transfert de tous les actifs de la Société en tant que boni de liquidation et reprise de toutes les dettes inconnues ou cachées de la Société;
4. Constatation que la liquidation de la Société est définitivement terminée et annulation de toutes les parts sociales de la Société dissoute;
5. Pleine et entière décharge aux gérants et au Liquidateur pour l'exécution de leur mandat;
6. Maintien des documents sociaux de la Société dissoute pour une durée de cinq (5) ans au moins à l'ancien siège social de la Société situé au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.
7. Délégation de pouvoirs spéciaux; et
8. Divers

IV. L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Associé Unique se considère comme dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué précédemment et en conséquence, renonce à tous les droits et formalités auxquels il a droit concernant la convocation à l'Assemblée.

V. L'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de dissoudre et de liquider la Société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de se nommer lui-même en tant que Liquidateur de la Société (le Liquidateur), qui en sa capacité de liquidateur de la Société a tous les pouvoirs pour signer, exécuter et délivrer tous les actes et documents, pour faire toute déclaration et pour faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour rendre l'objet de cet acte effectif.

Déclaration du liquidateur

Le Liquidateur représenté par Gilles Ralet, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare que les comptes de liquidation de la Société ont été préparés et montrent que la Société n'a pas de dettes connues impayées. De plus, le Liquidateur en tant qu'associé unique de la Société s'engage également à régler toute dette actuellement inconnue ou cachée de la Société dissoute.

En conséquence, le Liquidateur décide que la liquidation de la Société peut être immédiatement clôturée et que tout l'actif de la Société peut être distribué en tant que boni de liquidation à l'Associé Unique.

Troisième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique décide de distribuer tous les actifs de la Société à l'Associé Unique comme paiement définitif de la dette due par la Société à son Associé Unique et, pour le surplus, le cas échéant, comme boni de liquidation et il décide de s'engager irrévocablement à assumer et régler toutes les dettes de la Société actuellement inconnues ou cachées.

La Société et son Associé Unique confirment que toute dette due à la Société par son Associé Unique sera cédée à l'Associé Unique et en conséquence sera annulée par confusion.

Quatrième résolution

L'Associé Unique déclare que la liquidation de la Société doit être considérée comme définitivement terminée et clôturée et que toutes les parts sociales de la Société dissoute sont annulées.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de donner pleine et entière décharge aux gérants et au Liquidateur pour l'exécution de leur mandat.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide que les documents sociaux de la Société dissoute seront gardés pour une durée de cinq (5) ans au moins à l'ancien siège social de la Société situé au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Septième résolution

La Société et son Associé Unique donnent pouvoir à tout gérant de la société, à tout gérant d'ATC Management (Luxembourg) S.à r.l. et tout employé d'ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A., chacun agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, afin de préparer, d'enregistrer et de publier tous les documents requis, nécessaires ou utiles en relation avec la clôture de la liquidation de la Société, sa dissolution et/ou la distribution des actifs de la Société telle que décrite à la troisième résolution ci-dessus et/ou le dépôt de(s) la déclaration(s) fiscale(s) de la Société.

La présente procuration courra pendant une période d'un an à compter de la date d'exécution du présent acte.

Frais

Le montant, du moins approximatif, des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent ou qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille deux cents euros (€ 1.200,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire, le présent acte en original.

Signé: Ralet, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 11 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9209. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Line Gerard.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011108746/196.

(110124996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Real Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 29, boulevard Prince Félix.

R.C.S. Luxembourg B 105.713.

Rectificatif au bilan 31/12/2009 déposé au R.C.S. le 8/02/2011, réf L110023764

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011106400/11.

(110121337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Real Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1513 Luxembourg, 29, boulevard Prince Félix.

R.C.S. Luxembourg B 105.713.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011106401/10.

(110121730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Rebound S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, rue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.919.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 27 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011106402/10.

(110121331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Reducta Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 42.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106403/10.

(110121948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Reseaux Tel Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 101.219.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 15 juillet 2011

- Transférer le siège social de la société au 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg;
- Frédéric MONCEAU et Karl LOUARN (tous deux demeurant professionnellement au 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg) sont cooptés à la fonction d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2012;
- Messieurs Olivier FERRER et Nicolas PONCELET, tous deux demeurant professionnellement au 57, avenue de la Gare L-1611 Luxembourg, ont démissionné de leur fonction d'administrateurs avec effet au 1^{er} juillet 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011106405/14.

(110122036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Invesco Asia RE Korea Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 87.038,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 158.857.

*Auszug aus dem Protokoll des Beschlusses
der Generalversammlung der Gesellschaft vom 12. Juli 2011*

Die Gesellschafter der Gesellschaft haben am 12. Juli 2011 beschlossen,

1. Herrn Willem Labuschagne, geschäftsansässig in 26, boulevard Royal, L -2449 Luxembourg, als Geschäftsführer, mit Wirkung zum 27. Juni 2011, abzuberufen.

2. Frau Muriel Grandmaison, "Company Administrator", geboren am 8. April 1969 in Stavelot, Belgium, geschäftsansässig in 10B, rue des Mérovingiens, ZI Bourmicht, L-8070 Betrange, Luxembourg, mit Wirkung zum 27. Juni 2011, auf unbestimmte Zeit als Geschäftsführerin zu ernennen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 20. Juli 2011.

Unterschrift

Bevollmächtigte

Référence de publication: 2011107217/20.

(110119500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Carglass S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 611.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 12, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 68.931.

Il résulte d'une fusion par absorption avec Belron NS S.à r.l., une société dûment constituée et existant valablement selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.237, que Belron International S.A., une société qui avait son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et était inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 71.640, a été dissoute sans liquidation.

En conséquence, le capital social de la Société est détenu de la manière suivante depuis le 21 juin 2011:

- Vingt-quatre mille quatre cent cinquante-neuf (24.459) parts sont détenues par Belron NS S.à r.l.;
- Une (1) part est détenue par Carglass N.V., une société dûment constituée et existant valablement selon les lois de Belgique et ayant son siège social au Trichterheideweg 11, B-3500 Hasselt, Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Pour extrait conforme

HUGO VAN WERDE

Financial Director

Référence de publication: 2011110414/23.

(110125575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Rio Bianco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 138.002.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106408/10.

(110121338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Riverwells Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 106.299.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106411/10.

(110121865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Rosa S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 11.297.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011106413/11.

(110121144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Baker Hughes Luxembourg Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: USD 11.758.437,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 131.868.

In the year two thousand and eleven, on the fifth day of July, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Baker Hughes Luxembourg Holdings SCA, a Luxembourg partnership limited by shares (société en commandite par actions), with its registered office at 11, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 131868 (the Company). The Company was incorporated on 19 September 2007 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem, Grand Duchy of Luxembourg published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C – N° 2382 of 23 October 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times as and for the last time by a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on June 30th, 2011, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C.

The Meeting is chaired by Bertrand Gérardin, lawyer, residing in Luxembourg (the Chairman). The Chair-man has been appointed by the Company's general partner in accordance with the provisions of article 26 paragraph 1 of the Articles. The Chairman appoints Camilo Luna, lawyer residing in Luxembourg, as secretary of the Meeting (the Secretary). The Meeting elects Doris Chan, employee of Allen & Overy residing in Luxembourg as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders, represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representatives of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

1. The agenda of the Meeting is worded as follows:

(1) Waiver of the convening notices;

(2) Creation of one additional class of shares (to be denominated Class F);

(3) Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 340,698 (three hundred and forty thousand six hundred and ninety-eight Dollars of the United States of America) in order to bring the share capital from its present amount of USD 13,898,148 (thirteen million eight hundred and ninety-eight thousand one hundred and forty eight Dollars of the United States of America), represented by 1,434,071 (one million four hundred and thirty-four thousand seventy-one) Class A shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each, 1 (one) Class B share with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America), by 7,368,696 (seven million three hundred and sixty-eight thousand six hundred and ninety-six) Class C shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each, by 2,955,669 (two million nine hundred and fifty-five thousand six hundred and sixty-nine) Class D shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each and 2,139,711 (two million one hundred and thirty-nine thousand seven hundred and eleven) Class E shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each to an amount of USD 14,238,846 (fourteen million two hundred and thirty-eight thousand eight hundred and forty-six Dollars of the United States of America) by way of the issuance of 340,698 (three hundred and forty thousand six hundred and ninety-eight) Class F shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each (the New Shares) together with a share premium of USD 354,487,302 (three hundred and fifty-four million four hundred and eighty-seven thousand three hundred and two Dollars of the United States of America);

(4) Subscription to and payment in full of the New Shares by means of a contribution in kind;

(5) Subsequent amendments to the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association in order to reflect the above changes;

(6) Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to the President or any Vice President of the general partner of the Company and any lawyer of Allen & Overy Luxembourg to proceed on behalf of the Company to the registration of the New Shares; and

(7) Miscellaneous.

2. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that all of the 1,434,071 (one million four hundred and thirty-four thousand seventy-one) Class A shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each, 1 (one) Class B share with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America), by 7,368,696 (seven million three hundred and sixty-eight thousand six hundred and ninety-six) Class C shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each, by 2,955,669 (two

million nine hundred and fifty-five thousand six hundred and sixty-nine) Class D shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each and 2,139,711 (two million one hundred and thirty-nine thousand seven hundred and eleven) Class E shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each, are duly represented at the Meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, here above reproduced, the shareholders represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

3. The Meeting takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create one new class of shares of the Company (to be denominated the Class F Shares), it being understood that the new Class F Shares will be issued and subscribed under the third and fourth resolutions below. The Meeting notes that the Class F Shares will rank *pari passu* in all respects with the other classes of Shares (save as may be set out in these Articles).

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 340,698 (three hundred and forty thousand six hundred and ninety-eight Dollars of the United States of America) in order to bring the share capital from its present amount of USD 13,898,148 (thirteen million eight hundred and ninety-eight thousand one hundred and forty eight Dollars of the United States of America), represented by 1,434,071 (one million four hundred and thirty-four thousand seventy-one) Class A shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each, 1 (one) Class B share with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America), by 7,368,696 (seven million three hundred and sixty-eight thousand six hundred and ninety-six) Class C shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each, by 2,955,669 (two million nine hundred and fifty-five thousand six hundred and sixty-nine) Class D shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each and 2,139,711 (two million one hundred and thirty-nine thousand seven hundred and eleven) Class E shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each to an amount of USD 14,238,846 (fourteen million two hundred and thirty-eight thousand eight hundred and fortysix Dollars of the United States of America) by way of the issuance of 340,698 (three hundred and forty thousand six hundred and ninety-eight) Class F shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each.

Fourth resolution

The Meeting resolves and agrees that, no later than 30 September 2011, the Company's shareholders will enter into and execute an amended and restated shareholders agreement that will amend and restate in its entirety the current shareholders agreement entered into and effective as of 3 May 2008 (the Shareholders Agreement) as referred to in articles 21 and 24 of the Articles and that will reflect, among other terms, (i) the admission of BJS ME Holdings S.à r.l. as a shareholder of the Company on 5 July 2011 (ii) the capital contribution made by it to the Company (as described below), (iii) the modification of the appendices to the Shareholders Agreement to reflect the inclusion of BJS ME Holdings S.à r.l. in Group One or Group Two (as defined in the Shareholders Agreement), (iv) the modification of the Group One Allocation Ratios and Group Two Allocation Ratios (as both defined in the Shareholders Agreement) to reflect such capital contributions, and (v) the adjustment of the Capital Account balances (as defined in the Shareholders Agreement) of each Company's shareholder to reflect the capital contribution of BJS ME Holdings S.à r.l. and the adjustment to the Gross Asset Values (as defined in the Shareholders Agreement) of the existing assets of the Company.

The Meeting resolves to accept and records the following intervention, subscription to and full payment of the New Shares as follows:

Intervention - Subscription - Payment

- BJS ME Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 12, Rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, having a share capital of USD 20,000 and in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés), here represented by Camilo Luna by way of a proxy given under private seal, declares to:

(i) subscribe to 340,698 (three hundred and forty thousand six hundred and ninety-eight) Class F shares with a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America), and

(ii) fully pay them up by way of a contribution in kind for an aggregate amount of USD 354,828,000 (three hundred and fifty-four million eight hundred and twenty-eight thousand Dollars of the United States of America) (the Contribution

in Kind) consisting of all the shares in issue in BJS Holdings 5 LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at 1209 Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware USA.

The amount represented by the Contribution in Kind being the subscription price for the New Shares (the Subscription Price).

The Meeting notes that:

(a) the allocation of the value of the Subscription Price between the Company's nominal share capital account and its share premium account is indicated below in the present resolution;

(b) the New Shares have been fully subscribed and paid up by the subscriber of the New Shares (the Subscriber) by way of a contribution in kind for an aggregate amount of USD 354,828,000 (three hundred and fifty-four million eight hundred and twenty-eight thousand Dollars of the United States of America); and

(c) In relation to the Contribution in Kind, a report (the Auditor's Report) from E&Y having its registered office at 7, Rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, Luxembourg, L-5365 Munsbach has been issued on 5 July 2011 with the following conclusion:

- "Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in-kind does not correspond at least in number and nominal value to the 340,698 new shares with a nominal value of USD 1 each, to be issued together with total related share premium of USD 354,487,302, hence total consideration amounting to USD 354,828,000."

(d) the Auditor's Report has been produced to the undersigned notary who acknowledges it. A copy of the Auditor's Report after having been signed *ne varietur* by the members of the Bureau and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration purposes.

The Meeting resolves that the amount corresponding to the Contribution in Kind so made to the Company will be allocated to the nominal share capital account of the Company and to its share premium account as follows:

- nominal share capital account: USD 340,698 (three hundred and forty thousand six hundred and ninety-eight Dollars of the United States of America); and

- share premium account: USD 354,487,302 (three hundred and fifty four million four hundred and eighty-seven thousand three hundred two Dollars of the United States of America).

The Meeting notes that as from the present resolution the Subscriber is considered as a shareholder of the Company and that is entitled to deliberate and to vote, in accordance with the rights attached to its shares, on the subsequent items of the agenda of the Meeting.

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles in order to reflect the above resolutions, so that it reads henceforth as follows:

" **Art. 5. Corporate capital.** The issued capital of the Company is set at USD 14,238,846 (fourteen million two hundred and thirty-eight thousand eight hundred and forty-six Dollars of the United States of America) represented by 14,238,846 (fourteen million two hundred and thirty-eight thousand eight hundred and forty-six) shares having a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each, divided into:

- (i) 1,434,071 (one million four hundred and thirty-four thousand seventy-one) Class A shares;
- (ii) 1 (one) Class B share, which shall be held by the general partner in representation of its unlimited partnership interest;
- (iii) 7,368,696 (seven million three hundred and sixty-eight thousand six hundred and ninety-six) Class C shares;
- (iv) 2,955,669 (two million nine hundred and fifty-five thousand six hundred and sixty-nine) Class D shares;
- (v) 2,139,711 (two million one hundred and thirty-nine thousand seven hundred and eleven) Class E shares; and
- (vi) 340,698 (three hundred and forty thousand six hundred and ninety-eight) Class F shares."

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any the President or any Vice-President of the general partner of the Company and any lawyer of Allen & Overy Luxembourg to proceed on behalf of the Company to the registration of the New Shares.

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the Company as a result of the share capital increase is evaluated at seven thousand euro (€ 7,000.-).

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le cinquième jour du mois de juillet, par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette (Grand Duché du Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de la société Baker Hughes Luxembourg Holdings SCA., une société en commandite par actions régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 11, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131868 (la Société). La Société a été constituée le 19 septembre 2007 suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résident à Sanem à l'époque publié au Mémorial C, n° 2382 du 23 octobre 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, en date du 30 juin 2011, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C.

L'Assemblée est présidée par Bertrand Gérardin, avocat à la Cour, résident à Luxembourg (le Président). Le Président a été nommé par le gérant commandité en accord avec les termes de l'article 26 paragraphe 1 des Statuts. Le Président nomme Camilo Luna, avocat résident à Luxembourg, comme secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire). L'Assemblée désigne Doris Chan, employée d'Allen & Overy Luxembourg résident à Luxembourg, comme scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur). Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont référencés collectivement comme le Bureau.

Les actionnaires, représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur la liste de présence qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par les représentants des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront annexes aux présentes minutes et seront signées par toutes les parties.

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'enregistrer que:

1. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

(1) Renonciation aux formalités de convocation;

(2) Création d'une nouvelle catégorie additionnelle d'actions (qui sera dénommée Catégorie F);

(3) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 340.698 USD (trois cent quarante mille six cent quatre-vingt dix-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) de façon à le porter de son montant actuel de USD 13.898.148 (treize millions huit cent quatre vingt dix huit mille cent quarante huit dollars des Etats-Unis d'Amérique), représenté par 1.434.071 (un million quatre cent trente-quatre mille soixante et onze) actions de Catégorie A ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, 1 (une) action de Catégorie B ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique), par 7.368.696 (sept millions trois cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt seize) actions de Catégorie C ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, par 2.955.669 (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille six cent soixante-neuf) actions de Catégorie D ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune et 2.139.711 (deux millions cent trente neuf mille sept cent onze) actions de Catégorie E ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune à un montant de 14.238.846 USD (quatorze millions deux cent trente-huit mille huit cent quarante-six dollars des Etats-Unis d'Amérique) par voie d'émission de 340.698 (trois cent quarante mille six cent quatre-vingt-dix-huit) actions de Catégorie F ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) (les Nouvelles Actions) accompagnées d'une prime d'émission de 354.487.302 (trois cent cinquante-quatre millions quatre cent quatre-vingt sept mille trois cent deux dollars des Etats-Unis d'Amérique);

(4) Souscription et paiement de la totalité des Nouvelles Actions par voie d'un apport en nature;

(5) Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts coordonnés de la Société de façon à y refléter les changements ci-dessus;

(6) Modification du registre des actionnaires de la Société de façon à y refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donné au Président et à tout Vice-Président du gérant commandité de la Société et à tout avocat de chez Allen & Overy Luxembourg de procéder au nom de la Société à l'enregistrement des Nouvelles Actions; et

(7) Divers.

2. Il apparaît de la liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que toutes les 1.434.071 (un million quatre cent trente-quatre mille soixante et onze) actions de Catégorie A ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, 1 (une) action de Catégorie B ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique), par 7.368.696 (sept millions trois cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt seize) actions de Catégorie C ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, par 2.955.669 (deux

millions neuf cent cinquante-cinq mille six cent soixante-neuf) actions de Catégorie D ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) et 2.139.711 (deux millions cent trente neuf mille sept cent onze) actions de Catégorie E ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, sont dûment représentées à l'Assemblée, qui se trouve en conséquence constituée régulièrement et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, reproduit ci-dessus, les actionnaires représentés à l'Assemblée étant d'accord à se rencontrer après examen de l'ordre du jour.

3. L'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarent avoir une connaissance parfaite de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer une nouvelle catégorie d'actions de la Société (qui sera dénommée Catégorie F), étant entendu que les nouvelles actions de Catégorie F seront émises et souscrites selon la troisième et quatrième résolution ci-dessous. L'Assemblée note que les actions de Catégorie F seront classées pari passu à tous les égards avec les autres Catégories d'actions.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 340.698 USD (trois cent quarante mille six cent quatre-vingt dix-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) de façon à le porter de son montant actuel de USD 13.898.148 (treize millions huit cent quatre vingt dix huit mille cent quarante huit dollars des Etats-Unis d'Amérique), représenté par 1.434.071 (un million quatre cent trente-quatre mille soixante et onze) actions de Catégorie A ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, 1 (une) action de Catégorie B ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique), par 7.368.696 (sept millions trois cent soixante-huit mille six cent quatre-vingt seize) actions de Catégorie C ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, par 2.955.669 (deux millions neuf cent cinquante-cinq mille six cent soixante-neuf) actions de Catégorie D ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune et 2.139.711 (deux millions cent trente neuf mille sept cent onze) actions de Catégorie E ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune à un montant de 14.238.846 USD (quatorze millions deux cent trente-huit mille huit cent quarante-six dollars des Etats-Unis d'Amérique par voie d'émission de 340.698 (trois cent quarante mille six cent quatre-vingt-dix-huit) actions de Catégorie F ayant une valeur nominale de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide et accorde que, au plus tard le 30 septembre 2011, les actionnaires de la Société signeront un pacte d'actionnaires modifié et refondu qui amendera et refondra dans sa totalité le pacte d'actionnaires actuel signé et prenant effet en date du 3 mai 2008 (le Pacte d'Actionnaires) tel que référencé aux articles 21 et 24 des Statuts et que cet amendement reflètera, entre autres, (i) l'admission de BJS ME Holdings S. à r.l. comme actionnaire de la Société le 5 juillet 2011 (ii) la contribution au capital faite par cette dernière à la Société (comme décrit ci-dessous), (iii) la modification des annexes du Pacte d'Actionnaires pour refléter l'inclusion de BJS ME Holdings S. à r.l. dans le Groupe Un ou le Groupe Deux (tels que définis dans le Pacte d'Actionnaires), (iv) la modification du Ratio d'Allocation du Groupe Un et du Ratio d'Allocation du Groupe Deux (tels qu'ils sont tous deux définis dans le Pacte d'Actionnaires) pour refléter ces contributions au capital, et (v) l'ajustement des balances du Compte Capital (telle que définie dans le Pacte d'Actionnaires) de chacun des actionnaires de la Société pour refléter la contribution au capital de BJS ME Holdings S. à r.l. et l'ajustement des Valeurs d'Actifs Bruts (telles que définies dans le Pacte d'Actionnaires) des actifs existants de la Société.

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer l'intervention, la souscription et la libération totale des Nouvelles Actions comme suit:

Intervention - Souscription - Payement

- BJS ME Holdings S. à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg ayant un capital social de 20.000 USD et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, ici représentée par Camilo Luna par voie d'une procuration donnée sous seing privé, déclare:

(i) souscrire à 340.698 (trois cent quarante mille six cent quatre-vingt dix-huit) actions de Catégorie F ayant une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, et

(ii) les libérer totalement par voie d'un apport en nature pour un montant total de 354.828.000 USD (trois cent cinquante-quatre millions huit cent vingt-huit mille dollars des Etats-Unis d'Amérique) (l'Apport en Nature) composé de toutes les actions émises dans BJS Holdings 5 LLC, une société du Delaware ayant son siège social au 1209 Orange Street, - 19801 Wilmington, Delaware USA.

Le montant représenté par l'Apport en Nature étant le prix de souscription des Nouvelles Actions (le Prix de Souscription).

L'Assemblée note que:

(a) L'allocation de la valeur du Prix de Souscription entre le compte capital social de la Société et son compte de prime d'émission est indiqué ci-dessous dans la présente résolution;

(b) Les Nouvelles Actions ont été entièrement souscrites et libérées par le souscripteur de Nouvelles Actions (le Souscripteur) par voie d'un apport en nature pour un montant total de 354.828.000 USD (trois cent cinquante-quatre millions huit cent vingt-huit mille dollars des Etats-Unis d'Amérique); et

(c) En relation avec l'Apport en Nature, un rapport (le Rapport de l'Auditeur) de Ernst & Young, ayant son siège social au 7, Rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, Luxembourg, L-5365 Munsbach a été émis en date du 5 juillet 2011 avec la conclusion suivante:

" Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in-kind does not correspond at least in number and nominal value to the 340,698 new shares with a nominal value of USD 1 each, to be issued together with total related share premium of USD 354,487,302, hence total consideration amounting to USD 354,828,000."

(d) Le Rapport de l'Auditeur a été produit devant le notaire instrumentaire qui en prend connaissance. Une copie du Rapport d'Auditeur après avoir été signé ne varietur par les membres du Bureau et le notaire instrumentaire et restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Assemblée décide que le montant correspondant à l'Apport en Nature ainsi fait à la Société sera alloué sur le compte du capital social et le compte de prime d'émission comme suit:

- compte capital social: 340.698 USD (trois cent quarante mille six cent quatre-vingt dix-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique); et

- compte de prime d'émission: 354.487.302 USD (trois cent cinquante-quatre millions quatre cent quatre-vingt sept mille trois cent deux dollars des Etats-Unis d'Amérique).

L'Assemblée note qu'à compter de la présente résolution le Souscripteur est considéré comme un actionnaire de la Société et qu'à ce titre, il est autorisé à délibérer et à voter, conformément aux droits attachés à ses actions, sur les points suivants de l'ordre du jour de l'Assemblée.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts afin que celui-ci reflète les résolutions ci-dessus, afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital émis de la société est fixé à 14.238.846 USD (quatorze millions deux cent trente-huit mille huit cent quarante-six dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 14.238.846 (quatorze millions deux cent trente-huit mille huit cent quarante-six) actions ayant une valeur de 1 USD (un dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune, divisé comme suit:

(i) 1.434.071 (un million quatre cent trente quatre mille soixante et onze) Actions de Catégorie A;

(ii) 1 (un) Action de Catégorie B, qui sera détenue par l'associé commandité en représentation de son intérêt d'associé commandité;

(iii) 7.368.696 (sept million trois cent soixante huit mille six cent quatre vingt seize) Actions de Catégorie C;

(iv) 2.955.669 (deux millions neuf cent cinquante cinq mille six cent soixante neuf) Actions de Catégorie D;

(v) 2.139.711 (deux millions cent trente neuf mille sept cent onze) Actions de Catégorie E; et

(vi) 340.698 (trois cent quarante mille six cent quatre-vingt dix-huit) Actions de Catégorie F."

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actions de la Société afin de refléter les modifications contenues ci-dessus et donne pouvoir et capacité au Président et à tout Vice-Président de l'associé commandité de la Société et à tout avocat de Allen & Overy Luxembourg de procéder au nom et pour le compte de la société à l'enregistrement de Nouvelles Actions.

Coûts

Le montant, approximatif, des frais, dépenses, salaires ou charges, sous quelque forme qu'elle soit, encouru ou facturé à la Société en raison de l'augmentation de capital est évalué à sept mille euros (€ 7.000,-).

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la demande des partis comparantes, en cas de divergences entre les anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Le présent acte notarié est passé au Luxembourg, dans l'année et le jour figurant en haut.

Le document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, le mandataire des parties signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Gérardin, Luna, Chan, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9406. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011105205/346.

(110120165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2011.

S.H.S. Plâtrage et Plafonnage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 59, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 132.542.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106414/10.

(110121367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Rio Bianco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 138.002.

L'an deux mille onze,

Le quinze juillet.

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- "TRIPLE F LIMITED", une société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), Geneva Place, Waterfront Drive, P.O. Box 3175, Road Town,

ici représentée par Monsieur Jean FABER, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire instrumentaire, suivant acte du 15 mai 2007, enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2007, LAC / 2007 / 8685,

2.- Monsieur Jean FABER, prénommé,

3.- Monsieur Michel CAPT, directeur de sociétés, né à Le Chenit (Suisse), le 18 avril 1963, demeurant à CH-1094 Paudex, 6, rue de la Fontaine,

ici représentée par Monsieur Jean FABER, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 16 mai 2011,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lesdits comparants ont déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. Monsieur Jean FABER, prénommé, en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée "RIO BIANCO S.à r.l.", avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 mars 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1220 du 20 mai 2008, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 138.002, déclare accepter au nom de la société, conformément à l'article 190 de la loi du 18 septembre 1933 concernant les sociétés à responsabilité limitée, respectivement à l'article 1690 du Code Civil, la cession de cent vingt-cinq (125) parts sociales, en date du 21 février 2011, par "TRIPLE F LIMITED", prénommée, à Monsieur Michel CAPT, prénommé,

2. Ensuite, Monsieur Michel CAPT, prénommé, seul associé de la société après réalisation de cette cession de parts, décide de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Les cent vingt-cinq (125) parts sociales sont souscrites par l'associé unique, Monsieur Michel CAPT, prénommé.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que l'associé unique reconnaît."

3. Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la société.

4. Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Faber, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 juillet 2011. Relation: LAC / 2011 / 32801. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106407/50.

(110121072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Molentor, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 91.743.

In the year two thousand eleven, on the twenty-fifth of July;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

Is held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "MOLENTOR", a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, established and having its registered office in L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 91.743, (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Me Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, on the 31st of January 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 295 of the 19th of March 2003.

The meeting is presided by Mr. Jos HEMMER, employee, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mr. Christophe JASICA, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr. Eric LECLERC, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman has declared and requested the officiating notary to state:

A) That the agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

1. Decision to put the Company into liquidation;
2. Appointment of "LWM CORPORATE SERVICES LIMITED", having its registered office at 401 Jardine House, 1, Connaught Place, Central, Hong Kong, as liquidator and determination of its powers;
3. Discharge to the managers for their assignments.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the Meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the Meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present Meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present Meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the Meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves with immediate effect to dissolve the Company and to put it into voluntary liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Meeting decides to appoint the company "LWM CORPORATE SERVICES LIMITED", established and having its registered office at 401 Jardine House, 1, Connaught Place, Central, Hong Kong, registered with the Companies Registry of Hong Kong under the number 1260125, as liquidator ("liquidateur") (the "Liquidator") of the Company.

Third resolution

The Meeting decides to confer to the Liquidator the broadest powers as set out in articles 144 and following of the coordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the "Law").

The Meeting also decides to instruct the Liquidator, to the best of his abilities and with regard to the circumstances, to realise all the assets and to pay the debts of the Company.

The Meeting further resolves that the Liquidator shall be entitled to execute all deeds and carry out all operations in the name of the Company, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholders. The Liquidator may delegate his powers for specific defined operations or tasks to one or several persons or entities, although he will retain sole responsibility for the operations and tasks so delegated.

The Meeting further resolves to empower and authorise the Liquidator, on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver, and perform the obligations under, any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The Meeting further resolves to empower and authorise the Liquidator to make, in his sole discretion, advance payments in cash or in kind of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution

The Meeting decides to grant a full discharge to the managers of the Company for the performance of their mandates until the date hereof.

The Meeting decides to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the managers of the Company for the period beginning at the date of the incorporation of the Company and ending at the date hereof and to waive its right to pursue any legal action against the managers arising as a result of their management of the Company.

There being no further business on the agenda, the Chairman has adjourned the Meeting.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at one thousand six hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-cinq juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés (l'"Assemblée") de "MOLENTOR", une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 91.743, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 31 janvier 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 295 du 19 mars 2003.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jos HEMMER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christophe JASICA, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Eric LECLERC, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la Société;
2. Nomination de la société "LWM CORPORATE SERVICES LIMITED", ayant son siège social au 401 Jardine House, 1, Connaught Place, Central, Hong Kong, comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
3. Décharge aux gérants pour l'exécution de leur mandat.

B) Que les associés, présents ou représentés, ainsi que le nombre de parts sociales possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les associés présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des associés représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les associés, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide avec effet immédiat de procéder à la liquidation de la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer la société "LWM CORPORATE SERVICES LIMITED", établie et ayant son siège social au 401 Jardine House, 1, Connaught Place, Central, Hong Kong, inscrite au Registre des Sociétés de Hong Kong sous le numéro 1260125, en tant que liquidateur (le Liquidateur) de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

L'Assemblée décide également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

L'Assemblée décide que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des associés. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

L'Assemblée décide également de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

L'Assemblée décide en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux associés de la Société, conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à la date des présentes.

L'Assemblée décide de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les gérants de la Société pour la période débutant à la date de constitution de la Société et se terminant à ce jour et de renoncer à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des gérants résultant de leur gestion de la Société.

En l'absence d'autres points à l'ordre du jour, le Président a ajourné l'Assemblée.

107063

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille six cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. HEMMER, C. JASICA, E. LECLERC, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juillet 2011. LAC/2011/33908. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107927/156.

(110123687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Black Tie Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 157.838.

In the year two thousand eleven on the fifteenth day of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Black Tie Luxco S. à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch incorporated by deed enacted on 28 December 2010, published in the Memorial C number 329 on the 18 February 2011, inscribed at trade register Luxembourg section B number 157838

The meeting is composed by the sole member, "Change Capital (Guernsey) II Limited", a corporation existing under the Laws of Guernsey having its registered seat at 1 Royal Plaza, Royal Avenue, Guernsey, GY12HL, St Peter Port, Channel Islands, here represented by Daniela Lorenz, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal.

Which proxy, after signature ne varietur by the proxyholder and the notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole member exercises the powers devolved to the meeting of members by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 on "sociétés à responsabilité limitée".

The sole shareholder has requested the undersigned Notary to take act of the resolutions taken on the bases of the following agenda:

1.- Amendment of article 3 of the articles of incorporation regarding the competence for transferring the registered office.

2.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 187,500 (one hundred and eighty seven thousand five hundred Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500-(twelve thousand five hundred Euro) to EUR 200,000.(two hundred thousand Euro) by the issue of 18,750,000 (eighteen million seven hundred and fifty thousand) new shares having a par value of EUR 0.01 (one Euro cent) each, by contribution in cash.

3.- Amendment of article 4 of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

4.- Miscellaneous.

First resolution

The sole member decides to amend the article 3 of the articles of incorporation as follows:

"The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The board of managers of the Company (the "Board of Managers") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers."

Second resolution

The sole member, exercising the powers of the meeting, decides to increase the capital by an amount of EUR 187,500 (one hundred and eighty seven thousand five hundred Euro) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) to EUR 200,000.- (two hundred thousand Euro) by the issue of 18,750,000 (eighteen million seven hundred and fifty thousand) new shares having a par value of EUR 0.01 (one Euro cent) each, by contribution in cash.

Subscription - Payment

All the new shares have been fully subscribed and paid up by the sole shareholder by contribution in cash so that the amount of EUR 187,500 (one hundred and eighty seven thousand five hundred Euro) is at the disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Third resolution

The Sole Shareholder decides to amend the article 4 of the articles of incorporation as follows:

"The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 200,000.- (two hundred thousand Euro) represented by 20,000,000 (twenty million) shares having a nominal value of EUR 0.01 (One Euro Cent) per share. ."

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en français:

L'an deux mille onze, le quinze juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "Black Tie Luxco S. à r.l.", ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 157838, constituée suivant acte reçu le 28 décembre 2010, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 329 du 18 février 2011.

L'assemblée est composée de l'associé unique, "Change Capital (Guernsey) II Limited", une société régie par les lois de Guernsey ayant son siège social au 1 Royal Plaza, Royal Avenue, Guernsey, GY12HL, St Peter Port, Iles Anglo-Normandes, ici représentée par Daniela Loren, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé qui restera ci-annexée, paraphée ne varietur.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitées.

L'associé unique a requis le notaire soussigné de prendre acte des résolutions qu'il a prises sur la base de l'ordre du jour suivant:

1. Modification de l'article 3 des statuts quant à la compétence en matière de transfert du siège social.
2. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 187.500,- (cent quatre vingt sept mille cinq cents Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro) à EUR 200.000,- (deux cent mille Euros) par l'émission de 18.750.000 (dix-huit millions sept cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune, par apport en numéraire.
3. Modification de l'article 4 des statuts.
4. Divers.

Première résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses associés délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

Le conseil de gérance de la Société (le "Conseil de Gérance") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil de Gérance.»

Deuxième résolution

L'associé unique, décide d'augmenter le capital à concurrence de EUR 187.500, (cent quatre vingt sept mille cinq cents Euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euro) à EUR 200.000,- (deux cent mille Euro) par l'émission de 18.750.000 (dix-huit millions sept cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune, par apport en numéraire.

Souscription - Paiement

L'associé unique tel que représenté déclare souscrire et libérer à concurrence de la totalité les nouvelles parts sociales par apport en numéraire de sorte que la société a désormais à sa disposition la somme de EUR 187.500,- (cent quatre vingt sept mille cinq cents Euro) ainsi que la preuve en a été apportée au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

Troisième résolution

L'associé unique décide de modifier en conséquence l'article 4 des statuts:

«Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 200.000,- (deux cent mille euros), représenté par 20.000.000 (vingt millions) de parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent d'euros) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes. Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: D. LORENZ, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juillet 2011. Relation: LAC/2011/32525. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106597/126.

(110122639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Isis II S.à r.l. - SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 162.066.

— STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth day of June.

Before Maître Jean Seckler, notary public residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

Isis I – Gilles Jacquet, S.C.S., a limited corporate partnership incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, in the process of registration and acting exclusively on behalf of and for the benefit of its individual investors here duly represented by Mr. Alain Thill, private employee, with professional address at 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity of which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles") of a limited liability company "société à responsabilité limitée" which such party declares to incorporate.

Name - Object - Registered office - Duration

Art. 1. There is hereby formed a limited liability company "société à responsabilité limitée" (the "Company"), governed by the present Articles and by current Luxembourg laws (the "Law"), in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Commercial Companies Law") and the law of 11 May 2007 on the private wealth and asset management corporation (loi du 11 mai 2007 relative à la société de gestion de patrimoine familial, "SPF"), (the "SPF Law"). The Company qualifies as a private wealth and asset management corporation (SPF) within the meaning of the SPF Law.

Art. 2. The Company's name is Isis II S.à r.l. -SPF.

Art. 3. The Company's purpose is:

(1) to manage its holding of securities issued by Isis III S.à r.l. -SV, a company duly incorporated under the laws of Luxembourg, that has invested into a portfolio of performing and non-performing first lien mortgage, personal and revolving loans from DSB Bank N.V. (in bankruptcy) governed by German law; and

(2) to enter into a profit participating loan agreement dated on or around the date of the Articles with a number of lenders (each, a "Lender"), pursuant to which each Lender has made a loan.

The Company shall not have any commercial activity.

In general, the Company shall take any measures and carry out any operations which it may deem useful for the accomplishment and development of its purposes, subject to the provisions of the SPF Law.

Art. 4. The Company has its registered office in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of managers.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the management of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

Capital - Shares

Art. 8. The Company's share capital is set at EUR 12,500.01 (twelve thousand five hundred Euros and one Euro cent), represented by 1,250,000 (one million two hundred fifty thousand) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and (ii) 1 (one) preferred share (the "Preferred Share" and together with the Ordinary Shares, the "Shares"), each with a nominal value of EUR 0.01 (one Euro cent) and with such rights and obligations as set out in articles 21 and 24 of the present Articles.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

The Company may create a share premium account on which any share premium paid to the Company by a shareholder would be deposited. Such share premium shall then be freely distributable by the Company in accordance with the Law.

Art. 9. Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his/her/ its shareholding.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore, the provisions of articles 189 and 190 of the Commercial Companies Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

Art. 11. The Company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), adopted under the conditions required for amendment of the Articles, provided that such redemption has been proposed to each shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by their shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Law or of Articles.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

Management

Art. 12. The Company will be managed by two managers who will constitute a board of managers. The managers need not be shareholders of the Company.

The managers shall be appointed and designated, and their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the managers can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers.

In dealing with third parties, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of any manager.

The board of managers may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent (s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/her/their agency.

Art. 13. The decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall appoint from among its members a chairman which in case of tie vote, shall not have a casting vote. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers. In case of absence of the chairman, the board of managers shall be chaired by a manager present and appointed for that purpose. It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least two 2 days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his/her/its proxy.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a board of managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time, provided that a majority of the managers shall never attend the meeting while being located in the same foreign jurisdiction.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented.

Decisions of the board of managers are adopted by a majority of the managers participating to the meeting or duly represented thereto.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or by two managers. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or by two managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

Art. 14. Any manager does not contract in his/her/its function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company, he is only responsible for the execution of his/her/its mandate.

General meetings of shareholders

Art. 15. In case of plurality of shareholders, decisions of the shareholders are taken as follows:

The holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five. In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholders number exceeds twenty-five, the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case one general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within six months of the closing of the last financial year. Other general meetings of shareholders may be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

Art. 16. General meetings of shareholders are convened and written shareholders resolutions are proposed by the board of managers, failing which by shareholders representing more than the half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders or resolutions proposed in writing to the shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than the half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting or at the first consultation, the shareholders are immediately convened or consulted a second time by registered letter and resolutions will be taken at the majority of the vote cast, regardless of the portion of capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

Financial year - Balance sheet

Art. 17. The Company's financial year begins on 1st January and closes on 31st December.

Art. 18. Each year, as of 31st December, the board of managers will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor(s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time the board of managers will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 19. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), such inspection shall be permitted only during the 15 (fifteen) days preceding the annual general meeting of shareholders.

Supervision of the Company

Art. 20. If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following their appointment dealing with the approval of the annual accounts.

At the end of this period and of each subsequent period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) until the holding of the next annual general meeting dealing with the approval of the annual accounts.

Where the thresholds of article 35 of the law of 19 December 2002 on the Luxembourg Trade and Companies Register are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more approved qualified auditors ("réviseurs d'entreprises agréés") appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the members of the "Institut des réviseurs d'entreprises agréés".

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditors may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/her/its/their mandate.

Dividend - Reserves

Art. 21. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

For each year where a Preferred Share is in issue in the Company, such Preferred Share shall entitle the holder thereof at the time of a distribution declared in the Company to an annual cumulative preferential distribution right until such holder has received an amount equal to 10% (ten percent) per annum of the equity contributed on such Preferred Share outstanding from time to time (the "Preferred Distribution Rights"). The Preferred Distribution Rights not declared and not paid shall accumulate (but shall for the avoidance of doubt not be due until due declaration has been made) without any interests accruing on the amount in relation thereon. The Preferred Distribution Right arises from day to day (subject to the above) and shall be calculated on the basis of a year of 365 days.

In addition, the general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time, upon proposal of the board of managers, that any net profit declared (including for the avoidance of doubt, any distribution to be made in accordance with article 22 below) be distributed to the holder (s) of Ordinary Shares in accordance with the provisions of the Law and/or any agreement amongst the shareholders.

Art. 22. Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

Winding-up - Liquidation

Art. 23. The general meeting of shareholders under the conditions required for amendment of the Articles, or the sole shareholder (as the case may be) may resolve the dissolution of the Company.

Art. 24. The general meeting of shareholders with the consent of at least half of the shareholders holding three quarters of the share capital shall appoint one or more liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the liquidator(s) and their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the sole shareholder or to the shareholders, as the case may be, in accordance with the provisions of the Art. 21. above.

Applicable law

Art. 25. Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory measures

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 31st December 2011.

Subscription - Payment

The appearing party hereby declares to subscribe to the 1,250,001 (one million two hundred fifty thousand one) shares issued by the Company as follows:

Isis I – Gilles Jacquet, S.C.S., prenamed, subscribes to the 1,250,000 (one million two hundred fifty thousand) Ordinary Shares and 1 (one) Preferred Share.

All the shares have been fully paid up in cash, proof of which has been duly given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, are estimated at about one thousand one hundred and fifty Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the company, representing the entirety of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers:

- Peter van Opstal, born in Zwijndrecht (The Netherlands), on 12 February 1969, with professional address at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and

- Gerard van Hunen, born in s'-Gravenhage (The Netherlands), on 15 September 1967, with professional address at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The managers shall serve for an undetermined duration.

According to article 12 of the Articles, the Company shall be bound by the sole signature of any manager.

2) The Company shall have its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above mentioned appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary has set hand and seal in Junglinster, on the date at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, the latter signed with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Isis I - Gilles Jacquet, S.C.S., une société en commandite simple constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, agissant pour le compte et dans l'intérêt uniques de ses investisseurs personnes physiques et ici représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, agissant en cette qualité, a requis du notaire instrumentant de dresser les statuts suivants (les "Statuts") d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer

Dénomination - Objet - Siège- Durée

Art. 1^{er} . Il est constitué une société à responsabilité limitée (la "Société"), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la "Loi"), notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi sur les Sociétés Commerciales"), et la loi du 11 mai 2007 relative à la société de gestion de patrimoine familial, "SPF", (la "Loi SPF"). La Société remplit les conditions d'une société de gestion de patrimoine familial au sens de la Loi SPF.

Art. 2. La dénomination de la société est Isis II S.à r.l. - SPF.

Art. 3. L'objet de la Société est:

1) de gérer les titres qu'elle détient dans la société Isis III S.à r.l. -SV, une société constituée selon le droit luxembourgeois ayant investi dans un portefeuille de créances hypothécaires de premier rang (first lien mortgage), de prêts personnels et renouvelables accordés par DBS Bank N.V. (en faillite) régis par le droit allemand ; et

2) de conclure un prêt participatif conclu à la date de ces Statuts ou à une date ultérieure avec un certain nombre de prêteurs (chacun étant désigné comme un "Prêteur"), selon lequel chaque Prêteur a accordé un prêt.

La Société ne poursuit aucune activité commerciale.

De manière générale, la Société prend toute mesure et réalise toute opération qu'elle considère être utile à la poursuite et à l'accomplissement de son objet social, dans le respect des dispositions de la Loi SPF.

Art. 4. La société a son siège social dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la commune de la ville de Luxembourg par décision du conseil de gérance.

Le siège social de la Société pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) prise selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales (sous forme d'établissement permanent ou non) tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille mesure provisoire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le conseil de gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, la suspension des droits civils, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans ses actes de gestion. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées ou de l'associé unique (selon le cas).

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social est fixé à 12.500,01 EUR (douze mille cinq cents euros et un cent), représenté par (i) 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires") et (ii) 1 (une) part sociale préférentielle (la "Part Sociale Préférentielle" et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les "Parts Sociales"), d'une valeur nominale de 0.01 EUR (un cent) chacune et conférant les droits y attachés tels que définis aux articles 21 et 24 des Statuts.

Le montant du capital de la Société peut être augmenté ou réduit par résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) prise dans les formes requises pour la modification des Statuts.

La Société peut créer un compte de prime d'émission sur lequel tout paiement de prime d'émission fait à la Société sera versé. Cette prime d'émission sera par la suite librement distribuable par la Société conformément à la Loi.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décision et chaque associé dispose d'un droit de vote proportionnel au nombre de Parts Sociales qu'il détient.

Art. 10. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de Parts Sociales entre vifs à des non-associés ne peut être effectuée sans l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Pour le reste, il est renvoyé aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles.

Art. 11. La Société est autorisée à racheter ses propres Parts Sociales.

Un tel rachat sera décidé par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) dans les conditions requises pour la modification des Statuts, à condition qu'un tel rachat ait été proposé à chaque associé de la même classe en proportion de leur participation dans le capital social ou de la classe de Parts Sociales concernée représentés par leurs parts sociales.

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des Parts Sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où le supplément du prix d'achat n'excède pas le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés et de toutes sommes issues des

réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserve conformément aux exigences de la Loi ou des Statuts.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

Gérance

Art. 12. La Société est gérée par deux gérants qui constituent un conseil de gérance. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés de la société.

Les gérants sont nommés et désignés et leur rémunération est fixée par résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'associé unique (selon le cas). La rémunération des gérants peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.

Les gérants peuvent être révoqués ou remplacés ad nutum à tout moment avec ou sans justification par une résolution de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique (selon le cas).

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et réaliser et approuver tous actes et toutes opérations en relation avec l'objet social dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

La Société sera engagée par la signature unique de l'un des gérants.

Le conseil de gérance peut, de temps en temps, déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc qui n'est pas/ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant(s) de la Société.

Le conseil de gérance détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de cet/ces agent(s), la durée de son/leur mandat ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat.

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance désignera parmi ses membres un président qui, en cas d'égalité de voix, aura un vote prépondérant. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance. En cas d'absence du président, le conseil de gérance sera présidé par un gérant présent et nommé à cette fin. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation faite par un gérant.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins 2 (deux) jours avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être indiquée dans le procès verbal de la réunion du conseil de gérance.

Toutes les convocations devront spécifier la date et le lieu de la réunion et la nature des actions à entreprendre.

Les convocations peuvent être données aux gérants oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Tout gérant de la Société peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer simultanément.

Une telle participation à une réunion du conseil de gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et agir que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les décisions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou valablement représentés.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal signé par le président ou par deux gérants. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou par deux gérants.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans un tel cas, les résolutions peuvent soit être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire, télécopie, câble, télégramme, moyens électroniques ou tout autre moyen de communication approprié.

Art. 14. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Assemblée générale des associés

Art. 15. En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises comme suit:

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, transmis par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de communication approprié. Chaque associé émettra son vote par écrit.

Si le nombre des associés excède vingt-cinq, les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans ce cas, une assemblée générale annuelle est tenue à Luxembourg dans les six mois de la clôture du dernier exercice social. Toute autre assemblée générale des associés peut se tenir au Grand-Duché de Luxembourg à l'heure et au jour fixé dans la convocation à l'assemblée.

Art. 16. Les assemblées générales des associés sont convoquées et les résolutions écrites des associés sont proposées par le conseil de gérance, ou par le gérant unique (selon le cas) ou, à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour est faite conformément à la Loi et est adressée à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation sera envoyée au moins 21 (vingt et un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent mentionner la date et le lieu de l'assemblée générale.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et indiquent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié, un tiers qui peut ne pas être associé.

Chaque associé a le droit de participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions des assemblées des associés ou les résolutions proposées par écrit aux associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée générale ou de la première consultation, les associés sont immédiatement convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée et les résolutions seront adoptées à la majorité des votes exprimés quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'en assemblée générale extraordinaire des associés, à la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Loi.

Excepté en cas d'opérations courantes conclues dans des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent être inscrits dans un procès verbal ou établis par écrit.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 17. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 18. Chaque année, au 31 décembre, le conseil de gérance dressera établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes avec une annexe contenant le résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants, des commissaires (s'il en existe) et des associés envers la Société.

Dans le même temps, le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés avec le bilan.

Art. 19. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), une telle communication ne sera autorisée que pendant les 15 (quinze) jours précédant l'assemblée générale annuelle des associés.

Surveillance de la société

Art. 20. Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), la surveillance de la Société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, associé(s) ou non.

Chaque commissaire aux comptes sera nommé pour une période expirant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des associés suivant sa nomination se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

A l'expiration de cette période, et de chaque période subséquente, le(s) commissaire(s) pourra/pourront être renouvelé(s) dans ses/leurs fonction(s) par une nouvelle décision de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle des associés se prononçant sur l'approbation des comptes annuels.

Lorsque les seuils de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés, telle que modifiée, seront atteints, la Société confiera le contrôle de ses comptes annuels à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) nommé(s) par l'assemblée générale des associés ou par l'associé unique (selon le cas) parmi les membres de l'"Institut des réviseurs d'entreprises".

Nonobstant les seuils ci-dessus mentionnés, à tout moment, un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé peut/peuvent être nommé(s) par résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) qui décide des termes et conditions de son/leurs mandat

Dividendes - Réserves

Art. 21. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du profit net seront alloués à la réserve légale. Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social tel qu'augmenté ou réduit le cas échéant, mais seront à nouveau obligatoire si la réserve légale redevient inférieure à ce seuil de dix pour cent.

Pour chaque année au cours de laquelle une Part Sociale Préférentielle est émise par la Société, cette Part Sociale Préférentielle ouvre droit à son détenteur au moment où une distribution est déclarée possible par la Société à un droit annuel préférentiel cumulatif à distribution jusqu'à ce que ce détenteur reçoive un montant égal à 10% (dix pourcents) par an du solde impayé sur le montant apporté en contrepartie de cette Part Sociale Préférentielle (les "Droits Préférentiels à Distribution"). Les Droits Préférentiels à Distribution non déclarés et non rémunérés s'accumulent (mais ne seront pas dus, pour éviter tout doute, tant qu'une déclaration n'aura pas été faite) sans que ce montant ne porte intérêts. Les Droits Préférentiels à Distribution naissent au jour le jour (sous réserve de ce qui précède) et sont calculés sur une base annuelle de 365 jours.

De plus, l'assemblée générale ou l'associé unique (selon le cas) pourra décider à tout moment, à la majorité déterminée par la Loi et sur proposition du conseil de gérance, que le profit net déclaré (y incluse, pour éviter tout doute, toute distribution faite conformément à l'article 22 ci-après) sera distribué aux détenteur(s) de Parts Sociales Ordinaires en conformité avec les dispositions de la Loi et/ou de tout pacte conclu entre associés.

Art. 22. Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société ou le gérant unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas), décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, desquels il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Dissolution - Liquidation

Art. 23. L'assemblée générale des associés, selon les conditions requises pour la modification des Statuts, ou l'associé unique (selon le cas) peut décider de la dissolution et la liquidation de la Société.

Art. 24. L'assemblée générale des associés avec l'approbation d'au moins la moitié des associés détenant trois-quarts du capital social, devra désigner un ou plusieurs liquidateur(s) personne(s) physique(s) ou morale(s) et déterminer la méthode de liquidation, les pouvoirs du ou des liquidateurs ainsi que leur rémunération.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

Loi applicable

Art. 25. Il est renvoyé aux dispositions de la Loi pour l'ensemble des points au regard desquels les présents Statuts ne contiennent aucune disposition spécifique.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement le premier exercice social commencera ce jour pour finir le 31 décembre 2011.

Libérations - Apports

La partie comparante déclare par la présente souscrire aux 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) Parts Sociales Ordinaires et à 1 (une) Part Sociale Préférentielle comme suit:

Isis I - Gilles Jacquet, S.C.S., susnommée, souscrit aux 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) Parts Sociales Ordinaires et à 1 (une) Part Sociale Préférentielle.

Les Parts Sociales ont été intégralement payées en numéraire, preuve en ayant été donnée au notaire soussigné.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cent cinquante euros.

Décisions de l'associée unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associée unique, représentant la totalité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants:

- Peter van Opstal, né à Zwijndrecht (Pays-Bas), le 12 février 1969, ayant son adresse professionnelle sis au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Gerard van Hunen, né à La Haye (Pays-Bas), le 15 septembre 1967, ayant son adresse professionnelle sis au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Conformément à l'article 12 des statuts, la Société est engagée par la signature unique de l'un de ses deux gérants.

2) Le siège social de la Société est établi au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte de constitution est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

En foi de quoi nous, notaire soussigné, avons dressé et timbré à Junglinster à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire, ce dernier a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Alain Thill, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juin 2011. Relation GRE/2011/2315. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Ronny PETER.

POUR EXPEDITION CONFORME

Junglinster, le 1^{er} juillet 2011.

Référence de publication: 2011098435/533.

(110111984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2011.

S.S.I. Partner AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 56.724.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.S.I. PARTNER AG

United International Management S.A.

Référence de publication: 2011106415/11.

(110121268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Safety Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 5, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 128.160.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011106416/14.

(110121968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Schaal Immeubles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 22, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 23.694.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011106418/14.

(110121967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Vintners Propco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 129.506.

Le gérant Andrew B. Cohen de la Société a récemment changé d'adresse comme suit:

267, West 89th Street, Apt. 4B
NY 10024 New York
Etats Unis D'Amérique
vers le

505, Fifth Avenue, 28th Floor
NY 10017 New York
Etats Unis D'Amérique

Le gérant Jeffrey A. Goldberger de la Société a récemment changé d'adresse comme suit:

267, West 89th Street, Apt. 4B
NY 10024 New York
Etats Unis D'Amérique
vers le

505, Fifth Avenue, 28th Floor
NY 10017 New York
Etats Unis D'Amérique

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Frederik Kuiper / MARCEL STEPHANY
Gérant de catégorie A / Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2011110523/26.

(110125550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Scottish Financial (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 94.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCOTTISH FINANCIAL (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2011106419/11.

(110121283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Severn Trent European Finance Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 40.000,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 116.029.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 28 juin 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de gérant de classe C, avec effet au 28 juin 2011.

2. nomination de Florence Gérardy, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de gérant de classe C, avec effet au 28 juin 2011 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106421/15.

(110122101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Société Holding de bois exotiques pour sciages et grumes, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 54.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106424/9.

(110121665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Paradocs Research S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 143.679.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth of June.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the Sole Shareholder of "Paradocs Research S.A.", a "société anonyme", having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register Section B under number 143.679, incorporated by a deed of the undersigned notary dated on November 28, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 98, page 4657, on January 16, 2009.

The meeting is presided by Annick Braquet, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

The chairman appointed as secretary Solange Wolter, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, and the meeting elected as scrutineer Arlette Siebenaler, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

The chairman requested the notary to act that:

I.- The Sole Shareholder present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxy and registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, the 51,350 (fifty one thousand three hundred fifty) shares, of EUR 1 (one euro) each, representing the whole capital of the Company, are represented so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda on which the Sole Shareholder had been beforehand informed. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Amendment of the Company's object as follows:

"The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or

dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose."

2. Subsequent amendment of Article 3 of the Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the Sole Shareholder decides what follows:

First resolution:

The Sole Shareholder resolves to modify the registered object of the Company.

Second resolution:

As a consequence, the Sole Shareholder resolves to change Article 3 of the Articles of Association as follow:

"The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises and to acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose."

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française.

L'an deux mille onze, le vingt-neuf juin.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A Luxembourg;

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Actionnaire Unique de la société anonyme "Paradocs Research S.A.", ayant son siège social à 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 143.679, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 28 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 98, page 4657, du 16 janvier 2009.

La séance est ouverte sous la présidence de Annick Braquet, avec adresse professionnelle à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le président désigne comme secrétaire Solange Wolter, avec adresse professionnelle à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, et l'assemblée choisit comme scrutateur Arlette Siebenaler, avec adresse professionnelle à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'Actionnaire Unique présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient est renseigné sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que la procuration, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 51.350 (cinquante et un mille trois cent cinquante) actions, de EUR 1 (un euro) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Actionnaire Unique a été préalablement informé. Aussi longtemps que la société demeure avec un seul actionnaire, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des actionnaires.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Modification de l'objet social de la Société comme suit:

"L'objet de la Société est de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la société le jugera utile, et de manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la société jugera adapté et en particulier pour les actions ou titres de toute société les acquérant; de conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres et d'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la société ou toute société participant au même groupe de sociétés, tout concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré décrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet."

2.- Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'Actionnaire Unique décide ce qui suit:

Première résolution:

L'Actionnaire Unique décide de modifier l'objet social de la Société.

Seconde résolution:

En conséquence, l'Actionnaire unique décide de modifier l'Article 3 des statuts de la manière suivante:

"L'objet de la Société est de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la société le jugera utile, et de manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la société jugera adapté et en particulier pour les actions ou titres de toute société les acquérant; de conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres et d'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la société ou toute société participant au même groupe de sociétés, tout concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré décrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A. BRAQUET, S. WOLTER, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 juillet 2011. Relation: LAC/2011/30690. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106355/126.

(110121478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

SEB Optimus, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 64.732.

—
EXTRAIT

Madame Barbro Lilieholm a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 1^{er} juin 2011.

Lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 1^{er} juin 2011 il a été décidé de coopter Monsieur Peter Kubicki à la fonction d'administrateur en remplacement de Madame Barbro Lilieholm avec effet au 1^{er} juin 2011. Le mandat de Monsieur Peter Kubicki prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2012.

De ce fait, le conseil d'administration se compose comme suit:

1. Monsieur Kjell Norling avec adresse professionnelle à SE-106 40 Stockholm, Sveavägen 8, président du conseil d'administration,

2. Monsieur Rudolf Kömen avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale,

3. Madame Marie Winberg avec adresse professionnelle à SE-106 40 Stockholm, Sveavägen 8,

4. Monsieur Peter Kubicki avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale,
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106439/19.

(110121715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Telles Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 123.292.

In the year two thousand and eleven, on twenty-first July.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-Sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

IS APPEARED:

The limited liability company "Select Malta Holdings Limited", having its registered office at 33, St. Barbara Bastions, Valetta, VLT 1961 Malta, registered with the Registry of Companies of Malta with company registration number C41269,

here represented by Mrs. Simone ROSSMANN, residing professionally at L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, by virtue of a proxy given under private seal, such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, declares and requests the notary to act:

- That the private limited liability company "Telles Holding S.à r.l.", a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, registered with the Luxembourg Commerce and Companies Register under the number B 123292, incorporated by deed executed on 1st December 2006 before the notary Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Mersch, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 7 March 2007 n°317, page 15208, amended by deed enacted by the notary Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, on 31 March 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 21 June 2011 n° 1352, page 64866 (the "Company").

- That the appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of the Company and requested the undersigned notary to document that:

I. The Sole Shareholder holds 100% of the share capital of the Company, and the entire share capital is therefore present or represented;

II. The share capital of the Company is currently set at twelve thousand five hundred euros (EUR12,500) divided into one hundred ordinary shares (100) of one hundred twenty five euros (EUR 125) each;

III. The agenda of the Meeting is the following:

Agenda:

1. Transfer the registered office of the Company from 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, to 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Münsbach, with effective date 1st August 2011,

2. Amendment as follows of article 5 of the Articles (the "Articles"):

" **Art. 5.** The registered office is established in Münsbach."

3. Accept the resignation of the sole manager, Luxembourg Corporation Company S.A., with effective date 1st August 2011,

4. Appointment of the following managers, with effective date 1st August 2011:

- Ms Anne-Marie PHIPPS, born on 1st May 1968 in Gloucester (United Kingdom), having her professional address at 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Münsbach,

- Mr. Paolo ALONZI, born on 10th June 1972 in Edinburgh (United Kingdom), having his professional address at 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, United Kingdom.

and,

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions were taken:

First resolution

The Sole Shareholder decides to transfer the registered office of the Company from 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, to 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Münsbach, with effective date 1st August 2011.

Second resolution

The Sole Shareholder decides to amend the first paragraph of article 5 of the Updated Articles (the "Articles"), which shall henceforth have the following wording:

" Art. 5. The registered office is established in Münsbach."

Third resolution

The Sole Shareholder decides to accept the resignation of the sole manager, Luxembourg Corporation Company S.A., with effective date 1st August 2011. The Sole Shareholder may give discharge to the resigned manager during the next annual general meeting of the Company.

Fourth resolution

The Sole Shareholder decides to appoint the following managers, with effective date 1st August 2011:

- Ms Anne-Marie PHIPPS, born on 1st May 1968 in Gloucester (United Kingdom), having her professional address at 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Münsbach,

- Mr. Paolo ALONZI, born on 10th June 1972 in Edinburgh (United Kingdom), having his professional address at 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, United Kingdom.

The undersigned notary, who knows English, stated herewith that at the request of the above appearing party's holder, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party's proxy holder, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing party's holder, in its above stated capacity, known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille onze, le vingt-et-un juillet.

Par devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, soussignée.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée "Select Malta Holdings Limited", ayant son siège social à 33, St. Barbara Bastions, Valetta, VLT 1961 Malta, inscrite auprès de Registry of Companies de Malte sous le numéro d'immatriculation de société C41269,

représentée par Madame Simone ROSSMANN, demeurant professionnellement à 2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée, signée "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée,

La partie comparante dûment représenté, déclare et demande au notaire d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée "Telles Holding S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123292, constituée suivant acte reçu le 1^{er} décembre 2006 par devant le notaire Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Mersch, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 7 Mars 2007 n°317, page 15.208, modifiée suivant acte du notaire Carlo Wersandt notaire de résidence à Luxembourg, le 31 mars 2011, publiée auprès du Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 21 Juin 2011 n° 1352, page 64.866 (la "Société").

- Que la partie comparante est l'associé unique ("l'Associé Unique") de la Société et prie le notaire d'acter:

I.- L'Associé Unique détient 100% du capital social de la Société et l'intégralité du capital social est dès lors présente ou représentée;

II – Le capital social de la Société est de douze mille cinq cent euros (EUR12,500) constitué de cent (100) parts sociales de cent vingt cinq euros (EUR 125) chacune;

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Münsbach, avec effet au 1^{er} Août 2011,

2. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des Statuts Coordonnés (les «Statuts»):

" Art. 5. Le siège social est établi à Münsbach."

3. Accepter la démission du gérant unique, Luxembourg Corporation Company S.A., avec effet au 1^{er} Août 2011,

4. Nomination des personnes suivantes aux mandats de gérants, avec effet au 1^{er} Août 2011:

- Ms Anne-Marie PHIPPS, née le 1^{er} Mai 1968 à Gloucester (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement à 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Münsbach,

- Mr. Paolo ALONZI, né le 10 Juin 1972 à Edinburgh (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement à 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, Grande-Bretagne.

et,

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Münsbach, avec effet au 1^{er} Août 2011.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts Coordinés (les «Statuts») afin de leur donner la teneur suivante:

“ **Art. 5.** Le siège social est établi à Münsbach.”

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter la démission du gérant unique, Luxembourg Corporation Company S.A., avec effet au 1^{er} Août 2011. L'Associé Unique aura la possibilité d'accorder décharge au gérant démissionnaire pour l'exercice de son mandat à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de nommer les personnes suivantes au mandat de gérants, avec effet au 1^{er} Août 2011:

- Ms Anne-Marie PHIPPS, née le 1^{er} Mai 1968 à Gloucester (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement à 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Münsbach,

- Mr. Paolo ALONZI, né le 10 Juin 1972 à Edinburgh (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement à 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, Grande-Bretagne.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois, année et heure qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire du comparant, il a signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: S. Rossmann, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 juillet 2011 Relation: EAC/2011/9846 Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Tania THOMA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 1^{er} août 2011.

Référence de publication: 2011110319/135.

(110126318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Sofidra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 73.723.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106425/10.

(110121608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Spartan Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 148.066.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106426/9.

(110121227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Spie BondCo 3, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.829.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 62340 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106427/10.

(110121199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

StaGe Mezzanine, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 114.636.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011106431/10.

(110121670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Surfe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 119.846.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 17 juin 2011 à Luxembourg

L'assemblée, à l'unanimité, a décidé de reconduire Messieurs Stéphane BIVER, Jean-Pierre HIGUET et Alain NOULLET dans leurs mandats d'administrateurs et DATA GRAPHIC S.A. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'année 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011106433/15.

(110121699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

SAF-Holland S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 113.090.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106434/10.

(110121696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

SEB Optimus II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R.C.S. Luxembourg B 82.410.

—
EXTRAIT

Madame Barbro Lilieholm a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 1^{er} juin 2011.

Lors de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 1^{er} juin 2011 il a été décidé de coopter Monsieur Peter Kubicki à la fonction d'administrateur en remplacement de Madame Barbro Lilieholm avec effet au 1^{er} juin 2011. Le mandat de Monsieur Peter Kubicki prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2012.

De ce fait, le conseil d'administration se compose comme suit:

1. Monsieur Kjell Norling avec adresse professionnelle à SE-106 40 Stockholm, Sveavägen 8, président du conseil d'administration,

2. Monsieur Rudolf Kömen avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale,

3. Madame Marie Winberg avec adresse professionnelle à SE-106 40 Stockholm, Sveavägen 8,

4. Monsieur Peter Kubicki avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale,
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106440/19.

(110121495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Saint Tropez Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 90.787.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011106435/10.

(110121293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Spotify Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 123.052.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue le 30 juin 2011 à Luxembourg

L'Assemblée a décidé;

1. de réélire;

- Monsieur Martin Lorentzon, Administrateur A;

- Monsieur Daniel Ek, Administrateur A

- Monsieur Pär-Jörgen Pärsson, Administrateur B

- Monsieur Sean Parker, Administrateur B

pour une période venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant approuver les comptes annuels de l'année se clôturant au 31 décembre 2011

2. d'élire;

- Monsieur Klaus Hommels au poste d'administrateur A

pour une période venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant approuver les comptes annuels de l'année se clôturant au 31 décembre 2011

3. d'élire Ernst & Young, Société Anonyme, ayant son siège social au 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'activité du Syrdall 2, L-5365 Munsbach, en tant que réviseur d'entreprises, pour une période venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle des associés devant approuver les comptes annuels de l'année se clôturant au 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2011111148/25.

(110126918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2011.

Sandix & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 90.408.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106436/9.

(110121212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

SCIP-Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 43.481.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106437/9.

(110121133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

SECOLUX Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 101.092.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106441/10.

(110121339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Kingswood S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.
R.C.S. Luxembourg B 123.026.

Il résulte des résolutions de l'associé unique et des gérants prises au siège social en date du 1^{er} août 2011 de la société que "l'actionnaire a pris les décisions suivantes:

1. Démission des Gérants B à compter du 1^{er} août 2011:

- Monsieur Robert van't Hoef, né le 13 janvier 1958 à Schiedam, Pays-Bas, et ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Monsieur Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, Pays-Bas, et ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Nomination des nouveaux Gérants B pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} août 2011:

- Madame Sharon Taylor, née le 13 novembre 1969 à Hexham, Royaume-Uni, et ayant pour adresse professionnelle 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

- Monsieur Philippe Leclercq, né le 18 mai 1968 à Liege, Belgique, et ayant pour adresse professionnelle 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

3. Changement de l'adresse du siège social de la Société à compter du 1^{er} août 2011:

- 7A, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kingswood S.a r.l.

R. van't Hoef

Gérant B

Référence de publication: 2011110598/26.

(110125963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Shasa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 75.850.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106442/9.

(110121174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Shelbey Equity S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 155.400.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106443/9.

(110121173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

SISA Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 152.644.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2011106444/14.

(110121966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Kheops Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 138.020.

Extract of the resolution taken by the Board of Directors on May 16th, 2011

- Mrs Céline BONVALET, private employee, born on May 7th, 1972 in Evreux, France, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, be appointed as Chairwoman of the Board of Directors for the whole period of her mandate as Director, until the Annual General Meeting of 2016.

For true copy

Suit la traduction en français de ce qui précède:

Extrait de la résolution prise par le Conseil d'Administration le 16 mai 2011

- Madame Céline BONVALET, employée privée, née le 7 mai 1972 à Evreux, France, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommée Présidente du Conseil d'Administration pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2016.

Fait à Luxembourg, le 16 mai 2011.

Certifié sincère et conforme

KHEOPS INVEST S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011111706/22.

(110127916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

Aberdeen Property Nordic Fund I SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 113.948.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 22 June 2011, les administrateurs de Aberdeen Property Nordic Fund I SICAV-FIS décident d'accepter la démission de Mr. Ian Kent de son poste d'administrateur avec effet au 22 June 2011.

Conformément au prescrit de l'article 51 de la loi du 10 août 1915, les administrateurs décident de pourvoir à leur remplacement et nomment en qualité d'administrateur:

Mme Elisabeth Weiland, née le 10/09/1974 à Ettelbruck, Luxembourg, demeurant professionnellement au 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Cette décision sera soumise à la ratification lors de la prochaine assemblée générale.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

1. BROWN Victoria
2. WEILAND Elisabeth
3. VANHANEN Pertti
4. NIELSEN Tonny

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 04 August 2011.

Pour Aberdeen Property Nordic Fund I SICAV-FIS

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2011111546/26.

(110127996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2011.

Siv-Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 43.483.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011106445/9.

(110121130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Snack Bosphore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3236 Bettembourg, 14, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 99.230.

Les Comptes Annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 JUILLET 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011106447/10.

(110121650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Snack Bosphore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3236 Bettembourg, 14, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 99.230.

Les Comptes Annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 JUILLET 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011106448/10.

(110121651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Augur Financial Holding III S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
R.C.S. Luxembourg B 140.025.

—
*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen
Generalversammlung die am 8. Juni 2011 in Luxemburg stattfand*

1. Die Generalversammlung beschließt die Bestellung von Frau Diane Wolf als Verwaltungsratsmitglied, bis zur ordentlichen Generalversammlung die im Jahre 2013 stattfinden wird.

Der Verwaltungsrat setzt sich demnach wie folgt zusammen:

- Herr Lothar Rafalski (Verwaltungsratsvorsitzender)
mit neuer Berufsadresse: 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
- Herr Thomas Schmitt (Verwaltungsratsmitglied)
- Frau Diane Wolf (Verwaltungsratsmitglied)

2. Die ordentliche Generalversammlung beschließt den seither eingetragenen Rechnungskommissar KPMG Audit S.à r.l. durch den Wirtschaftsprüfer, KPMG Audit S.à r.l. (Handelsregister No B 103.590) zu ersetzen. KPMG Audit S.à r.l., 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, wird zum Wirtschaftsprüfer der AUGUR Financial Holding III S.A. bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss AUGUR Financial Holding III S.A. für das am 31. Dezember 2011 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 18. Juli 2011.

AUGUR Financial Holding III S.A.
Lothar Rafalski / Diane Wolf

Référence de publication: 2011111415/25.

(110127202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2011.

Snack Pamuk Kale, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 66, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 59.505.

Les Comptes Annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 JUILLET 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011106449/10.

(110121648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Snack Pamuk Kale, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 66, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 59.505.

Les Comptes Annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 JUILLET 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011106450/10.

(110121649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Société d'Investissements en Méditerranée S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 74.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011106451/10.

(110121661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.
